

Conclusion

Perspectives démographiques

Frédéric SANDRON

Cinq cent mille habitants à la fin des années 1970, six cent mille en 1990, sept cent mille en 1999..., les différents caps que dessinent les chiffres ronds marquent traditionnellement des inquiétudes, des interrogations ou tout simplement des prises de conscience de l'importance de la place de la variable démographique dans le processus de développement de la Réunion. Aujourd'hui, c'est la perspective du millionième habitant qui oriente la réflexion prospective réunionnaise à l'horizon 2030.

Seulement, la prospective n'est pas un exercice facile, comme le montre LAJOIE (2003 a) dans le cas réunionnais. C'est pourquoi les démographes, lorsqu'ils s'aventurent sur le terrain du devenir des populations, parlent depuis longtemps de « perspectives » ou de « projections » démographiques. Dans cet esprit, des scénarios en matière d'évolution de fécondité, de mortalité et de migration sont proposés et, une fois ces scénarios acceptés, il ne s'agit plus que d'un calcul mathématique.

La difficulté consiste alors à trouver le juste milieu entre des scénarios trop dispersés, voire trop fantaisistes, qui déboucheraient sur des fourchettes très larges, et des scénarios trop restrictifs, qui risqueraient de ne pas anticiper la future réalité démographique. Les projections réunionnaises de la fin des années 1970 qui anticipaient la poursuite de la baisse de la fécondité et prolongeaient les courbes de l'émigration ont par exemple été mises à mal par la réalité de la situation démographique des décennies suivantes. Une autre limite des projections démographiques quant à leur aspect « anticipatoire »

provient du fait qu'elles sont utilisées par les décideurs pour formuler des politiques démographiques, et donc pour influencer le cours futur de la dynamique de la population. En outre, bien évidemment, des événements catastrophiques, qu'ils soient liés à des facteurs naturels ou humains, ne peuvent pas être intégrés dans les projections de population.

Ces limites étant posées, les projections démographiques ont aussi des atouts qui leur assurent une certaine validité. D'abord, il existe une inertie dans la dynamique de la population, surtout pour la mortalité, et dans une moindre mesure pour la fécondité. La migration reste quant à elle sujette à de fortes variabilités conjoncturelles impossibles à prévoir. Ensuite, on peut se référer à l'expérience historique d'autres pays pour conjecturer certaines hypothèses quant à la croissance naturelle ; la comparaison reste une sorte d'expérimentation pour les sciences sociales. Enfin, il faut remarquer que la population que l'on projette en 2030 est déjà née pour une grande partie d'entre elle. Les quelques incertitudes sur la mortalité ne jouent que marginalement dans les chiffres globaux des effectifs à cet horizon et celles sur la fécondité ne jouent que sur les classes d'âges jeunes.

Mais au-delà des chiffres, ce sont de nouvelles thématiques démographiques qui se dessinent. Nous allons les aborder ici, en mettant l'accent autant que faire se peut sur les phénomènes les plus prévisibles.

La fin de la transition démographique

Jusqu'au milieu des années 1990, la transition démographique s'expliquait assez bien par la modernisation socio-économique qu'a connue la Réunion. Le schéma actuel de mortalité y est similaire à celui des pays développés, même si des progrès peuvent être encore faits pour que la convergence avec la métropole soit totale (Barbieri et Catteau, chap. 3). En revanche, depuis une dizaine d'années, l'indice synthétique de fécondité ne baisse plus et présente une remarquable stabilité autour de 2,4 enfants par femme. Symétriquement, l'arrêt de cette baisse de la fécondité à partir des années 1995 pourrait-il être lié à une dégradation de la situation économique des ménages ?

La réponse est non. La Réunion a connu un développement économique considérable depuis les années 1975, et cela reste vrai pour la période la plus récente (AFD *et al.*, 2004 ; ROCHOUX, 2004). Mieux, entre 1995 et 2001, l'augmentation du niveau de vie a été de 15 % en euros constants (PERRAIN, 2004), et cette amélioration a bénéficié à toutes les catégories de ménages et surtout aux plus défavorisés d'entre eux. En revanche, cette croissance de l'économie réunionnaise s'est faite paradoxalement au détriment de l'emploi global, puisque la Région Réunion détient en 2001 le triste record européen du chômage avec un taux de 33 %, au sens du Bureau international du travail (COLLIEZ et MEKKAOUI, 2002).

Derrière des indicateurs macro-économiques performants, la société réunionnaise fonctionne en quelque sorte à deux vitesses. En 2005, environ un tiers de la population active ne participe pas à la vie économique productive. Didier Breton (chap. 2) met en correspondance cette « fracture sociale » avec la « fracture reproductive ». Pour étudier la fécondité, l'auteur propose de distinguer deux sous-populations de femmes, et ce clivage permet de montrer que celles qui ont le plus d'enfants sont souvent celles qui sont déscolarisées au plus tôt, qui restent cantonnées dans des activités domestiques, qui se mettent en union rapidement et qui connaissent un âge à la maternité précoce. Ce groupe inclut principalement les populations de condition modeste, les plus exposées au chômage. Si la corrélation entre cette situation socio-économique et une forte fécondité est prouvée, il est cependant très difficile de déceler le sens causal de cette relation.

Cela est d'autant plus difficile que d'autres variables interviennent dans les comportements de fécondité. Une faible utilisation de la contraception et une méconnaissance en matière d'éducation sexuelle pourraient expliquer une fécondité non désirée chez les jeunes femmes. Mais le recours à l'IVG en cas de grossesse non désirée affaiblit quelque peu le rôle de ces variables. Une explication plus intéressante du maintien d'une forte fécondité pour le groupe de femmes évoqué précédemment vient de la recherche, plus ou moins consciente, du statut que procure la mise au monde d'un enfant pour une femme. La responsabilité d'élever un ou des enfants marque l'entrée dans le monde adulte et serait en quelque sorte une alternative à la reconnaissance sociale qu'apporte l'insertion dans le monde professionnel.

Ce statut social est d'autant plus facile à acquérir que le mariage n'est absolument pas une condition nécessaire à la procréation à la Réunion (Breton et Gastineau, chap. 5). Les naissances hors mariage sont même aujourd'hui plus nombreuses que celles au sein du mariage. L'âge au mariage n'est donc pas à la Réunion un marqueur intéressant de la mesure de la fécondité, comme cela est le cas dans des pays où la procréation n'a lieu que dans le cadre d'une union officialisée. Le mariage n'est par contre pas déconnecté des considérations économiques, d'abord parce qu'il coûte cher et qu'il se déroule souvent après une période de vie de couple en union libre, ensuite parce que l'aide sociale n'est pas la même pour les femmes mariées et pour les femmes seules élevant un ou plusieurs enfants. Au total, de par la tolérance de la société réunionnaise sur ce point, la nuptialité n'apparaît pas comme une variable intermédiaire fondamentale dans la transition démographique, mais elle demeure très révélatrice des comportements socio-économiques et culturels liés à la fécondité.

Que conclure alors sur la fin de la transition démographique réunionnaise, c'est-à-dire sur la baisse de la fécondité à un niveau proche ou inférieur à celui du seuil de renouvellement des générations ? Si l'on s'en tient à l'analyse proposée ici, la baisse de la fécondité devrait se poursuivre à condition que le dynamisme économique de l'île profite en termes d'emploi et d'insertion sociale à une plus grande frange de la population, notamment la population la plus défavorisée. Un effort supplémentaire de connaissance et peut-être

d'acceptation de la contraception devra aussi être fourni pour que survienne chez les femmes les plus jeunes et les moins instruites la « seconde révolution contraceptive », celle qui permet la maîtrise totale de la procréation, aussi bien dans ses composantes techniques que sociales.

Les flux migratoires

Dans ses hypothèses de projection à l'horizon 2030, l'Insee propose trois scénarios de fécondité avec un indice synthétique de fécondité qui se situe dans une fourchette de 1,7 à 2,4 enfants (Lardoux, chap. 6). Le choix de proposer sept hypothèses de niveau de migration reflète l'importance relative de cette composante démographique dans la croissance globale potentielle de la population. Les différences observées dans l'effectif de population en 2030 quant aux scénarios extrêmes en matière de fécondité sont de l'ordre de 7 %, tandis que celles issues des scénarios extrêmes de migration sont de l'ordre de 31 %. Cette dernière fourchette indique clairement l'éventail des possibles. La volatilité du phénomène migratoire incitant les démographes à la prudence en matière de prévisions dans ce domaine, nous mettrons donc l'accent ici sur quelques réflexions qualitatives.

En premier lieu, il s'agit de dépasser la simple comptabilisation de la population et de remarquer la complexification croissante des schémas migratoires. Nous avons vu que sur une longue période, l'immigration avait joué un rôle considérable dans la dynamique de la population réunionnaise (Sandron, chap. 1) puis que dans les années 1960-1970, le rôle du Bumidom et du service militaire avait été primordial dans l'émigration de jeunes Réunionnais. Dans les années 1980-1990, les métropolitains et les Réunionnais de retour sont venus inverser les flux, faisant de l'île une région d'immigration nette (Temporal, chap. 4). Aujourd'hui, les migrations sont plus spontanées et échappent de plus en plus aux institutions. Trois axes de réflexion principaux semblent se dégager : l'immigration venant des pays voisins, celle des métropolitains et enfin l'émigration des Réunionnais.

Si la migration internationale dans le monde n'a pas augmenté en termes relatifs dans les années 1990, elle n'a pas faibli non plus (United Nations, 2002). La pression migratoire demeure forte des pays pauvres vers les pays riches, et c'est seulement au prix de mesures politiques de fermeture des frontières que l'émigration internationale n'est pas plus massive. C'est ce qui se passe à la Réunion, puisque malgré de fortes disparités avec les pays voisins en matière de développement économique et en matière de dynamique démographique (tabl. 1), la présence d'étrangers reste très faible sur l'île, qui n'en compte que 3 614 au recensement de 1999, soit 0,5 % de la population. En revanche, la question de l'immigration mahoraise semble devenir un sujet d'intérêt croissant.

Tableau I
Indicateurs économiques et démographiques pour les pays voisins de la Réunion

	Comores	Madagascar	Maurice	Mayotte	Réunion	Seychelles
PIB/hab en 2002 (dollars US)	437	268	3 740	–	13 080*	8 320
Espérance de vie à la naissance en 2003 (ans)	44	57	75	62	79	73
Indice synthétique de fécondité en 2003 (enfants par femme)	6,3	5,8	1,9	5,0	2,5	2,1
Population en 2003 (millions)	0,6	17,0	1,2	0,2	0,8	0,1
Population projetée en 2025 (millions)	1,1	33,0	1,4	0,4	0,9	0,1
Proportion de la population dans la zone en 2000 (%)	3,0	85,4	6,0	1,0	4,0	0,5
Proportion de la population dans la zone en 2025 (%)	3,0	89,4	3,8	1,1	2,4	0,3

Sources : Fiche de données sur la population mondiale, Population Reference Bureau, 2003 ;
Rapport sur le développement humain, Pnud, 2004 ;
Économie de la Réunion, n° 120, Insee (*année 2000).

Une autre catégorie de migrants dont il est question à la Réunion est celle des métropolitains. Le débat agite la presse et la classe politique et prend des aspects sémantiques variés : « préférence régionale », « créolisation des emplois », « discrimination positive », « à compétence égale, emploi local ». Pourtant, la Réunion est le département français qui compte le moins de non-natifs : 14 % au recensement en 1999, à comparer à la moyenne nationale de 55 % et au département de l'Île-de-France dans lequel plus des deux tiers des habitants sont nés hors de leur département de résidence. Cela nous renvoie une fois de plus aux aspects politiques de la question de la population réunionnaise traités au début de cet ouvrage (Sandron, introduction). Nul doute que cette question des relations entre immigration et emploi restera d'actualité dans les prochaines années.

En matière de politique migratoire et économique, l'émigration des Réunionnais mobilise les énergies. Le mot d'ordre est la « mobilité-formation », en lieu et place de la « mobilité-emploi ». Les pouvoirs publics encouragent des périodes de formation en dehors de l'île, en métropole principalement mais aussi vers de nouvelles destinations à l'étranger. Le retour à la Réunion et la durée du séjour à l'extérieur risquent de plus en plus d'être laissés à l'appréciation du migrant, car l'offre de travail qualifié dans les pays du Nord est croissante. Dans un contexte international de tertiarisation des emplois et de très faible croissance démographique des pays développés, on observe en effet une pénurie de travailleurs qualifiés dans la plupart des pays occidentaux. L'Angleterre a par exemple recruté 15 000 infirmières étrangères dans la décennie 1990. En France, le quart des médecins de la fonction publique hospitalière sont étrangers.

C'est dans ce sens que le Conseil économique et social régional identifie comme « leviers fondamentaux » pour la Réunion la formation et la recherche pour augmenter les compétences, mais aussi le développement des réseaux migratoires, voire la création et la mobilisation d'une véritable diaspora réunionnaise (CESR, 2002). Il est vrai que les diasporas peuvent être une aide au développement de la région ou du pays de départ, mais cela nécessite certaines conditions, parmi lesquelles un fort degré de cohésion et d'organisation (GUILMOTO et SANDRON, 2003). Le risque paradoxal d'une réussite globale d'un tel projet serait une fuite des cerveaux trop importante.

Démographie et société

Les changements dans le rythme de croissance et dans la structure de la population ont des répercussions dans beaucoup de secteurs. Nous examinerons les modifications les plus prévisibles, dans les domaines du vieillissement de la population, de la demande en logements, de la population active et enfin de l'aménagement du territoire.

On définit le vieillissement d'une population par l'augmentation de la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus. Le principal facteur du vieillissement d'une population est la baisse de la fécondité, dont nous avons vu qu'elle a été très rapide à la Réunion (Breton, chap. 2). Un autre facteur est l'augmentation de l'espérance de vie, qui a été très forte elle aussi durant la courte transition épidémiologique tout en marquant le pas depuis une vingtaine d'années (Barbieri et Catteau, chap. 3). Quel que soit le scénario envisagé pour les projections de population, le vieillissement de la population réunionnaise est inscrit dans la dynamique actuelle de la population (Lardoux, chap. 6). Alors qu'elle est de 10 % en 1999, la proportion des personnes âgées sera de l'ordre de 22 % en 2030 dans le scénario central des projections de l'Insee. L'âge moyen de la population réunionnaise passera de 30 ans à 38,5 ans pendant ce même laps de temps. Phénomène prévisible et bien connu, le vieillissement d'une population entraîne des modifications structurelles dans les transferts de la solidarité nationale (versement des retraites, allocation vieillesse) et nécessite des infrastructures particulières (établissements d'accueil des personnes âgées, adaptation du système de soins). Du point de vue des décideurs, des choix devront être faits en matière de prise en charge des personnes âgées (Allocation personnalisée d'autonomie). Enfin, des variables culturelles et sociales vont intervenir dans la manière d'appréhender ce vieillissement de la population : solidarité familiale envers les personnes âgées, relations entre les générations, rôle et place des seniors (HOARAU S., 2001).

Une autre problématique qui allie projections chiffrées et variables sociologiques est celle du logement. C'est un domaine dans lequel il est nécessaire

d'avoir une vision la plus affûtée possible pour répondre à la future demande des ménages. Mais la projection des ménages est plus compliquée que celle des individus, car d'autres variables viennent s'ajouter à celles que l'on a étudiées en détail dans cet ouvrage. La complexification des parcours matrimoniaux et des formes familiales (Breton et Gastineau, chap. 5) rendent difficiles les prévisions, et on peut citer aussi quelques lignes de tension qui, au-delà des effectifs de population, vont influencer la demande de logement : solidarité et accueil dans le foyer d'une personne âgée, d'un étudiant ou d'un parent proche en difficulté économique vs noyau familial recentré sur le couple et les enfants ; préférence pour l'habitat individuel vs logement collectif ; progression ou régression du marché des résidences secondaires. Le développement économique et la répartition de la richesse seront des composantes importantes de la demande solvable de logements, dans la mesure où en 1999, ce sont 10 % des ménages qui vivent sans le confort élémentaire (GRANGÉ, 2003) et 23 % d'entre eux dans des logements trop petits (ACTIF, 2003). Au total, ce qui paraît à peu près sûr est que le nombre de ménages va considérablement augmenter, qu'ils vont être de plus petite taille et de plus en plus souvent composés d'une seule personne (personne âgée, étudiant).

Si l'on s'intéresse maintenant à la population d'âge actif en 2030, on remarque que ses effectifs sont en partie déjà déterminés, puisque les individus qui auront entre 20 et 60 ans en 2030 sont nés ou naîtront entre 1970 et 2010 et que la mortalité qui affecte ces tranches d'âges est relativement faible. La seconde variable à prendre en compte pour passer de la « population d'âge actif » à la « population active » est le taux d'activité par âge. Un modèle statistique dit « logistique » permet de projeter ces taux d'activité, qui devraient augmenter pour les femmes et diminuer pour les jeunes eu égard à la prolongation croissante de la durée des études. La troisième variable, la grande inconnue, demeure la migration, dont les valeurs retenues dans les scénarios affectent de manière importante les résultats des projections. Dans l'hypothèse d'une forte émigration, le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail en 2030 pourrait être nul, tandis qu'il serait de l'ordre de 3 500 dans le cas d'une forte immigration (ACTIF *et al.*, 2002). Toujours est-il que ce dernier chiffre reste largement inférieur au nombre d'actifs qui se présentent actuellement chaque année sur le marché du travail, à savoir environ 7 000 par an. C'est vers 2010 que le nombre d'actifs va diminuer et la variable « migration » jouera un rôle majeur dans la détermination des effectifs de la population active. La relation entre emploi et migration devra être à nouveau examinée pour savoir si elle conserve une liaison significative comme c'est le cas aujourd'hui (Temporal, chap. 4).

Si l'on raisonne en termes relatifs, il est important de noter que la structure par âge de la population réunionnaise va être particulièrement favorable à l'économie dans les deux prochaines décennies. En effet, c'est pendant cette période que la proportion de la population en âge d'activité va être la plus nombreuse (tabl. 2) en conséquence directe de la chute des taux de fécondité et de mortalité. Le rapport actifs/inactifs va être élevé, ce qui est propice à

l'épargne et à l'investissement. Connus sous les appellations de « bonus démographique », « âge d'or démographique », « dividende démographique » ou encore « fenêtre d'opportunité », ce phénomène a contribué pour une bonne partie de la croissance économique des nouveaux pays industrialisés asiatiques, mais aussi de celle de l'Irlande (RAND, 2002). Selon les termes consacrés, il s'agit à la fois d'un défi et d'une opportunité. L'opportunité est celle de bénéficier d'un taux de dépendance (nombre d'inactifs par actif) relativement faible. Le défi est celui de corréliser la croissance économique à celle des emplois, en misant notamment sur un capital humain des jeunes générations supérieur à celui des générations précédentes. C'est ainsi que la croissance des nouvelles puissances économiques asiatiques s'est appuyée sur une intense politique de formation supérieure et d'encouragement à l'innovation et à l'investissement (MASON, 1997).

Tableau 2
Proportion (en %) des 20-59 ans dans la population (1974-2030)

Proportion des 20-59 ans (%)	
1974	39,9
1982	44,0
1990	51,4
1999	53,8
2010	55,6
2020	54,7
2030	51,6

Sources : Insee, recensements jusqu'en 1999 ;
nos calculs à partir des projections de l'Insee (scénario central) in ACTIF et al. (2002)

Cette période du bonus démographique va être d'une importance cruciale à la Réunion, qui n'a pas, dans les années 1990, profité de ce ratio favorable dans la mesure où la forte croissance économique de l'île s'est faite notamment grâce à des gains de productivité non accompagnés de fortes créations d'emplois (AFD et al., 2004). Si la situation du chômage s'améliore depuis les années 2000, il reste que les mesures politiques seront essentielles pendant les prochaines décennies pour que l'île bénéficie au mieux de cette opportunité démographique qui ne se représentera pas.

Terminons ce tour d'horizon des impacts démographiques sur les phénomènes de société en évoquant la question des équipements publics et de l'aménagement du territoire. Il est des questions récurrentes à la Réunion dont l'intérêt ne devrait pas diminuer face à la perspective du millionième habitant : circulation automobile très difficile, pression sur le foncier et hausse des prix des terrains, polarisation géographique des activités économiques. Avec une densité de 282 hab/km² en 1999 (TER 2004), qui place la Réunion en quatrième position des régions françaises, derrière l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et la Martinique, on peut se demander si les fortes concentrations actuelles de population vont continuer à se regrouper

dans quelques armatures urbaines des Bas, ou bien si de nouvelles opportunités vont être saisies et encouragées, comme le suggère par exemple LAJOIE (2003 b : 46) : « Perçus jadis comme des espaces vides en retard de développement, les Hauts constituent aujourd'hui, grâce à une faible pression anthropique, un espace stratégique de qualité préservée disposant d'un fort potentiel de développement (espaces disponibles pour l'accueil de la croissance démographique, patrimoine naturel et cadre de vie remarquables, tourisme rural en plein essor...). » Aménagement des Hauts, rééquilibrage Nord-Sud, développement de l'infrastructure routière et création de transports en commun (« tram-train ») sont des grands projets de développement en connexion directe avec la croissance démographique de l'île.

Si la croissance contemporaine de la population réunionnaise provoque des changements profonds dans la société, faut-il pour autant lui attribuer la responsabilité de tous les maux que connaît l'île ? Chômage, délinquance, augmentation des prix du foncier, circulation routière saturée, etc. sont fréquemment analysés à l'aune de l'effectif croissant de la population. Mais d'autres variables interviennent dans ces phénomènes de société et elles sont parfois plus importantes que les variables démographiques. Les politiques d'emploi, le type de développement économique, l'aménagement et le rééquilibrage du territoire, la création d'infrastructures dans le domaine des transports sont autant de composantes fondamentales. Mieux, elles ont en retour un impact sur les variables démographiques, comme le mentionne HOARAU P. (2001 : 36) : « Les politiques économiques et sociales de lutte contre l'exclusion, le chômage, l'illettrisme, la promotion de l'éducation sont aussi des politiques de maîtrise de la démographie. »

Ces politiques sont des leviers d'action du développement socio-économique souvent plus efficaces que ne le sont les politiques démographiques incitatives, qui ne jouent plus aujourd'hui qu'un rôle d'accompagnement ou de catalyseur dans les décisions individuelles. Cela est vrai aussi bien pour la fécondité que pour la migration. Avec la réduction du différentiel de développement socio-économique entre la Réunion et la métropole, les politiques favorisant l'émigration ne sauraient retrouver l'ampleur du temps du Bumidom. Quant aux politiques de contrôle de l'immigration, elles ne pourront avoir un impact que sur les pays hors Communauté européenne, puisqu'il existe en Europe un libre espace de circulation. Entrants ou sortants, les flux sont globalement devenus plus difficiles à contrôler qu'il y a trente ans.

À cette difficulté croissante de contrôler la démographie s'ajoute la question de l'opportunité de le faire. Plusieurs pays occidentaux ou de l'ex-bloc soviétique connaissent une décroissance naturelle de leur population, et ils s'en inquiètent, car la croissance démographique a aussi des aspects positifs. La population n'est pas là que pour absorber le surplus de croissance économique, elle crée aussi des débouchés, elle favorise la consommation et donc la production. Comme l'écrivent lapidairement DOMMEN et HEIN (1987 : 7) :

«Une économie petite est une économie faible.» Une certaine taille est nécessaire pour rentabiliser des infrastructures comme un aéroport, une université ou un opéra. Il faut une masse critique suffisante pour amortir les dépenses en matière de recherche-développement ou d'investissement. Sans oublier qu'une population en effectif croissant peut justement exercer une pression créatrice en stimulant l'innovation (BOSERUP, 1970 ; SIMON, 1985).

Pour l'ensemble de ces raisons, il serait réducteur de ne considérer la croissance démographique de la population réunionnaise que comme une contrainte exogène au processus de développement socio-économique. Les politiques qui s'intéressent aux variables démographiques s'orientent d'ailleurs de plus en plus vers des mesures à vocation sociale ou économique qui agissent par rebond sur la fécondité, la nuptialité, la mortalité ou la migration. C'était l'objectif de cet ouvrage que de présenter une analyse de ces différentes variables démographiques et d'en montrer les relations avec les variables sociales et économiques.

Bibliographie

ACTIF N., LARDOUX J.-M., MEKKAOUI J.,
2002 – La population en 2030 (individus, actifs et ménages). Insee Réunion, *Résultats*, n° 19, 84 p.

ACTIF N.,
2003 – Surpeuplement fréquent dans les quartiers ouvriers. Insee, *Économie de la Réunion*, 116 : 8-9.

AFD, IEDOM, Insee,
2004 – *Chômage, productivité et politique d'emploi à La Réunion : une double transition presque réussie*. Saint-Denis, 46 p.

BOSERUP E.,
1970 – *Évolution agraire et pression démographique*. Paris, Flammarion, 222 p.

CESR,
2002 – *Enjeux et défis de la Réunion à l'horizon 2020*. Saint-Denis, Conseil économique et social régional, Régional Réunion, 106 p.

COLLIEZ J.-P., MEKKAOUI J.,
2002 – Le chômage en 2001. Situation critique mais en amélioration. Insee, *Économie de la Réunion*, 112 : 26-27.

DOMMEN E., HEIN P.,
1987 – Des problèmes de taille. Insee, *Économie de la Réunion*, 30 : 3-7.

GRANGÉ C.,
2003 – « Les logements et leur confort ». In : *Atlas de la Réunion*, Saint-Denis, université de la Réunion/Insee : 52-53.

GUILMOTO C. Z., SANDRON F.,
2003 – *Migration et développement*. Paris, La Documentation Française, 142 p.

HOARAU P.,
2001 – « Intervention de clôture ». In Actes des *Journées de la Démographie*, Saint-Denis, département de la Réunion, 2001, 21-23 novembre : 35-37.

HOARAU S.,
2001 – Les impacts socio-économiques du vieillissement. Observatoire du Développement de la Réunion, Saint-Denis, *Études et Synthèses*, n° 58, 66 p.

Lajoie G.,
2003 a – « Prospective territoriale et problèmes d'aménagement : analyse de quelques scénarios réunionnais ». In Jauze J.-M., éd. : *Espaces, sociétés et*

environnements de l’Océan Indien,
Saint-Denis, université de la Réunion,
Travaux et Documents n° 20 : 25-50.

Lajoie G.,

2003 b – « Densités de population ».
In : Atlas de la Réunion, Saint-Denis,
université de la Réunion/Insee : 46-47.

Mason A.,

1997 – Will population change sustain
the ‘Asian Economic Miracle’?
Asia Pacific Issues, 33, October, 8 p.

Perrain D.,

2004 – Hausse des revenus de vie
et réduction des inégalités. Insee,
Économie de la Réunion, 119 : 4-6.

Rand,

2002 – Le bonus démographique.
Comment les dynamiques de population
peuvent influencer la croissance

économique. *Population Matters*, RB5065,
Santa Monica, Californie, 4 p.

Rochoux J.-Y.,

2004 – « Croissance économique
et chômage à La Réunion en 2020 :
perspectives et politiques ». *In* Maurin A.,
Montauban J.-G., Vellas F., éd. :
*L’enjeu du développement économique
insulaire*, Paris, Sedes : 31-74.

Simon J.,

1985 – *L’homme, notre dernière chance*.
Paris, PUF, 424 p.

TER,

2004 – *Tableau économique de la Réunion
2004-2005*. Saint-Denis, Insee, 219 p.

United Nations,

2002 – *International migration 2002*. New
York, Population Division, Department of
Economic and Social Affairs, E.03.XIII.3.